

Collegium ou Service organisateur	Intitulé	semestres	Nombre de crédits	Objectifs	Description	Pré-requis/observations	Modalités de contrôle des connaissances	nombre d'étudiants	responsable	horaires d'enseignement
INSPE Centre Val de Loire	MAITRISER SA VOIX, SON CORPS ET L'ESPACE ET COMMUNIQUER	SEMESTRE 3	2	Apprendre à connaître et à contrôler sa voix, son trac, prévenir les mauvaises habitudes et la fatigue vocale. - Gérer son corps dans l'espace pédagogique, identifier la part de communication non-verbale. - Choisir ses intentions, donner du sens à son discours, réagir aux comportements des auditeurs.	a) connaissances physiologiques et psychologiques dans le domaine de la voix ; prévention des fatigues vocales. b) Travaux pratiques : - travail corporel : décontraction, respiration, position, regard, gestes, déplacements. - travail vocal : découverte des potentiels et limites individuels, travaux de souplesse, expressivité, endurance. - lecture de textes, prise de parole, simulations de situations concrètes (exposé, cours...)	Les étudiants qui ont suivi cette UEOT durant un semestre précédent ne peuvent s'inscrire. Il est recommandé de ne pas se trouver en RSE pour cette UEO dont les compétences sont acquises essentiellement par les travaux pratiques pendant les cours.	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : contrôle continu oral 10 min (50 % de la note) + contrôle terminal écrit d'1h30 (50 % de la note) Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : contrôle terminal écrit d'1h30 Etudiants en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30	20	M. Pascal FRÉMAUX	JEUDI 15h30 - 17h
INSPE Centre Val de Loire	THEATRE CONTEMPORAIN DE CREATION : LECTURE ET PRATIQUE	SEMESTRE 3	2	- S'initier au théâtre de création dans la théorie et la pratique. - Savoir rendre compte d'un spectacle, d'une rencontre avec les professionnels du théâtre. - Analyser de façon réflexive un spectacle vu dans le cadre de la programmation du CDN (analyser la mise en scène, comprendre la scénographie...) - Maîtriser sa voix son corps (l'élocution – le geste) pour la mise en espace de textes.	Approcher le théâtre contemporain de création en partenariat avec le Centre Dramatique National d'Orléans et s'initier au théâtre contemporain à partir des spectacles présentés. Voir les spectacles programmés fixés à la rentrée (Programme du CDN disponible dès le mois de juin 2023). Prendre une part active dans l'activité dramatique (jeu, mise en scène, lecture, écriture) durant le semestre et lors du stage en fin de cycle (week-end avec présentation publique du travail).	Les étudiants qui ont déjà suivi cette UEO ne peuvent s'inscrire.	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : contrôle continu oral (60 % de la note) + contrôle terminal écrit d'1h30 (40 % de la note) Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : contrôle terminal écrit d'1h30 Etudiants en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30	20	Mme Anne-Lise DUPÉROUX	LUNDI 18h00 - 19h30
INSPE Centre Val de Loire	THEATRE CONTEMPORAIN DE CREATION : LECTURE ET PRATIQUE	SEMESTRE 4	2	- S'initier au théâtre de création dans la théorie et la pratique. - Savoir rendre compte d'un spectacle, d'une rencontre avec les professionnels du théâtre. - Analyser de façon réflexive un spectacle vu dans le cadre de la programmation du CDN (analyser la mise en scène, comprendre la scénographie...) - Maîtriser sa voix son corps (l'élocution – le geste) pour la mise en espace de textes.	Approcher le théâtre contemporain de création en partenariat avec le Centre Dramatique National d'Orléans et s'initier au théâtre contemporain à partir des spectacles présentés. Voir les spectacles programmés fixés à la rentrée (Programme du CDN disponible dès le mois de juin 2023). Prendre une part active dans l'activité dramatique (jeu, mise en scène, lecture, écriture) durant le semestre et lors du stage en fin de cycle (week-end avec présentation publique du travail).	Les étudiants qui ont déjà suivi cette UEO ne peuvent s'inscrire.	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : contrôle continu oral (60 % de la note) + contrôle terminal écrit d'1h30 (40 % de la note) Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : contrôle terminal écrit d'1h30 Etudiants en régime spécial d'études (RSE) : contrôle terminal écrit d'1h30	20	Mme Anne-Lise DUPÉROUX	LUNDI 18h - 19h30
Pôle Vie Etudiante - Passerelle Handicap	INITIATION A LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE (LSF)	SEMESTRE 3	2	Connaître les bases de la dactylogogie nécessaires pour se présenter et échanger avec une personne sourde. Connaître l'histoire de la LSF et de la communauté sourde.	Les cours ne seront pas présentés sous une forme rédigée, car la L.S.F. (langue des signes française) est une langue visuelle. La découverte de la pensée visuelle est facilement perçue par la méthode dite : "immersion". Les enseignements seront basés sur des vidéos et techniques de mimes. La présence est obligatoire car l'évaluation se fait en contrôle continu au cours des séances. Programme : - Apprentissage du langage parlé courant en 3 phases : 1) comprendre l'étymologie des signes avec pour support des objets visuels, 2) à travers la dactylogogie (alphabet sourd) comprendre le schéma (visuel) des personnes sourdes, 3) utiliser des verbes simples afin de créer de courts dialogues avec des personnes sourdes qui seront invitées pendant les séances. - Histoire de la LSF et de la communauté sourde.	L'assiduité étant primordiale, cette UEOT n'est pas ouverte aux étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE).	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : contrôle continu 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : oral	15	M. Philippe GODIVEAU	LUNDI 10h30 - 12h00
Pôle Vie Etudiante - Passerelle Handicap	INITIATION A LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE (LSF)	SEMESTRE 4	2	Connaître les bases de la dactylogogie nécessaires pour se présenter et échanger avec une personne sourde. Connaître l'histoire de la LSF et de la communauté sourde.	Les cours ne seront pas présentés sous une forme rédigée, car la L.S.F. (langue des signes française) est une langue visuelle. La découverte de la pensée visuelle est facilement perçue par la méthode dite : "immersion". Les enseignements seront basés sur des vidéos et techniques de mimes. La présence est obligatoire car l'évaluation se fait en contrôle continu au cours des séances. Programme : - Apprentissage du langage parlé courant en 3 phases : 1) comprendre l'étymologie des signes avec pour support des objets visuels, 2) à travers la dactylogogie (alphabet sourd) comprendre le schéma (visuel) des personnes sourdes, 3) utiliser des verbes simples afin de créer de courts dialogues avec des personnes sourdes qui seront invitées pendant les séances. - Histoire de la LSF et de la communauté sourde.	L'assiduité étant primordiale, cette UEO T n'est pas ouverte aux étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE).	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : contrôle continu 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : oral	15	M. Philippe GODIVEAU	LUNDI 10h30 - 12h00
Pôle Vie Etudiante - Citoyenneté étudiante	VALORISATION DES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS ET ELECTIFS ETUDIANTS	SEMESTRE 3	2	Valorisation de l'action des élus étudiants en conseils centraux et des responsables associatifs étudiants de l'université d'Orléans.	Cette UEO sans présentiel a pour but de permettre à l'étudiant-e inscrit-e de s'investir davantage dans sa fonction d'élu-e ou de responsable associatif étudiant et de reconnaître cet engagement par l'attribution de 3 crédits ECTS dans le cursus de Licence.	-Pour les élu-e-s : assiduité aux conseils et commissions du CA et de la CFVU ; pour les responsables associatifs étudiants : organisation tout au long de l'année des activités de l'association en qualité de président-e, vice-présidents, trésorier-e ou secrétaire d'une association reconnue comme étudiante par l'université d'Orléans (charte). -Avoir déposé préalablement sa candidature auprès du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante (Maison de l'étudiant d'Orléans). Renseignements : pve.citoyennete@univ-orleans.fr ou 02 38 49 48 11	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) et étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif des activités de l'année universitaire en cours et des années antérieures si continuité dans l'activité. (réflexion sur les objectifs atteints, prospectives...) = 50% de la note finale ; soutenance orale devant un jury de la vie étudiante : 50% de la note finale. 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) et étudiants en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif bonifié par rapport à la première session : 100% de la note finale.		M. Frédéric MOAL	Pas de présentiel
Pôle Vie Etudiante - Citoyenneté étudiante	VALORISATION DES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS ET ELECTIFS ETUDIANTS	SEMESTRE 4	2	Valorisation de l'action des élus étudiants en conseils centraux et des responsables associatifs étudiants de l'université d'Orléans.	Cette UEO sans présentiel a pour but de permettre à l'étudiant-e inscrit-e de s'investir davantage dans sa fonction d'élu-e ou de responsable associatif étudiant et de reconnaître cet engagement par l'attribution de 3 crédits ECTS dans le cursus de Licence.	-Pour les élu-e-s : assiduité aux conseils et commissions du CA et de la CFVU ; pour les responsables associatifs étudiants : organisation tout au long de l'année des activités de l'association en qualité de président-e, vice-président(e), trésorier-e ou secrétaire d'une association reconnue comme étudiante par l'université d'Orléans (charte). -Avoir déposé préalablement sa candidature auprès du service de la vie associative et de la	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) et étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif des activités de	1	M. Frédéric MOAL	Pas de présentiel
UFR Sciences et Techniques	INCLUSION ET ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	SEMESTRE 3	2	-Favoriser les échanges et connaissances réciproques inter-étudiants qui sont la clé d'un réel « vivre ensemble » dans le respect de la diversité des individus -Développer des connaissances et des compétences d'analyse et de transformation des situations de handicap dans différents contextes (vie quotidienne, éducation, emploi, culture, sport, loisirs...)	1.Apports théoriques et échanges avec acteurs locaux (inter et transdisciplinarité) : Des concepts pour comprendre et agir : approche situationnelle du handicap, vulnérabilité, stigmatisation, inclusion, soin, santé, bien-être et développement Des situations : études, travail, culture, sport, quotidien Des méthodes : analyse de l'activité réelle, observations, verbalisations, co-conception 2. Accompagnement d'un étudiant en situation de handicap dans le cadre des études (cours de soutien individualisé, familiarisation à l'outil informatique, recherche documentaire en bibliothèque et sur Internet, accompagnement TD...) ou de la vie étudiante hors études (culturelle, associative, sportive).	AUCUN Les étudiants qui ont suivi cette UEO durant un semestre précédent ne peuvent pas s'y inscrire à nouveau.	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : dossier Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : dossier 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) : dossier Etudiants en régime spécial d'études (RSE) : dossier	20	Mme Elodie LALO	LUNDI 10h30 - 12h00
DEFI	CERTIFICATION PIX	SEMESTRE 3	2	L'objectif de cette formation est d'aider les étudiants à l'Université d'Orléans à passer la certification Pix. Pix permet d'estimer et de valoriser les compétences numériques dans 5 domaines (compétences numériques transversales). Ces compétences sont listées ci-dessous :	La description complète de Pix est disponible sur le site Pix (https://pix.fr/competences/).		1ère session : Certification de Pix Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : 2ème session : Certification de Pix Etudiants en régime normal d'études (RNE) : Etudiants en régime spécial d'études (RSE) :	12	Hamidréza RAMEZANI (Correspondant Pix) Intervenants : Marie HENAUULT et Philippe GODIVEAU	JEUDI 15h30 - 17h30
DEFI	CERTIFICATION PIX	SEMESTRE 4	2	L'objectif de cette formation est d'aider les étudiants à l'Université d'Orléans à passer la certification Pix. Pix permet d'estimer et de valoriser les compétences numériques dans 5 domaines (compétences numériques transversales). Ces compétences sont listées ci-dessous :	La description complète de Pix est disponible sur le site Pix (https://pix.fr/competences/).		1ère session : Certification de Pix Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) : Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : 2ème session : Certification de Pix Etudiants en régime normal d'études (RNE) : Etudiants en régime spécial d'études (RSE) :	12	Hamidréza RAMEZANI (Correspondant Pix) Intervenants : Marie HENAUULT et Philippe GODIVEAU	JEUDI 15h30 - 17h30

Collegium ou Service organisateur	Intitulé	semestres	Nombre de crédits	Objectifs	Description	Pré-requis/observations	Modalités de contrôle des connaissances	nombre d'étudiants	responsable	horaires d'enseignement
DEVE - Vie associative et Citoyenneté étudiante	VALORISATION DES ENGAGEMENTS CIVIQUES ETUDIANTS	SEMESTRE 3	2	Valorisation des engagements civiques par l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne ainsi qu'à une meilleure insertion professionnelle et sociétale.	Cette UEO sans présentiel a pour but de permettre à l'étudiant-e impliqué-e dans des engagements citoyens de valoriser cet investissement.	Pour les étudiant-e-s engagé-e-s dans : - une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ; - un engagement de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national. - Avoir déposé préalablement sa candidature auprès du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante (Maison de l'étudiant d'Orléans). Renseignements : pve.citoyennete@univ-orleans.fr ou 02 38 49 48 11	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) et étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif des activités de l'année universitaire en cours et des années antérieures si continuité dans l'activité. (réflexion sur les objectifs atteints, prospectives...) = 50% de la note finale ; soutenance orale devant un jury de la vie étudiante : 50% de la note finale. 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) et étudiants en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif bonifié par rapport à la première session : 100% de la note finale.		M. Frédéric MOAL	
DEVE - Vie associative et Citoyenneté étudiante	VALORISATION DES ENGAGEMENTS CIVIQUES ETUDIANTS	SEMESTRE 4	2	Valorisation des engagements civiques par l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne ainsi qu'à une meilleure insertion professionnelle et sociétale.	Cette UEO sans présentiel a pour but de permettre à l'étudiant-e impliqué-e dans des engagements citoyens de valoriser cet investissement.	Pour les étudiant-e-s engagé-e-s dans : - une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ; - un engagement de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national. - Avoir déposé préalablement sa candidature auprès du service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante (Maison de l'étudiant d'Orléans). Renseignements : pve.citoyennete@univ-orleans.fr ou 02 38 49 48 11	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) et étudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif des activités de l'année universitaire en cours et des années antérieures si continuité dans l'activité. (réflexion sur les objectifs atteints, prospectives...) = 50% de la note finale ; soutenance orale devant un jury de la vie étudiante : 50% de la note finale. 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) et étudiants en régime spécial d'études (RSE) : mémoire descriptif bonifié par rapport à la première session : 100% de la note finale.		M. Frédéric MOAL	
UFR Sciences et Techniques	L'ANGLAIS A TRAVERS LA LITTÉRATURE JEUNESSE	SEMESTRE 3	2	1) Améliorer ses compétences linguistiques et notamment l'expression et la compréhension orales. 2) Découvrir la littérature jeunesse des pays anglophones. 3) Concevoir des activités d'apprentissage ludiques pour des élèves de l'école élémentaire.	1) Expression orale / production écrite à partir de supports visuels : communiquer, raconter / écrire une histoire. 2) Lecture et exploitation d'albums de jeunesse authentiques. 3) Mise en place d'une séance d'apprentissage à partir d'un album dans une classe à l'école élémentaire.	AUCUN	1ère session : Etudiants inscrits en régime normal d'études (RNE) ; - CC oral en présence du groupe* - CT écrit 1h30 (devoir sur table) Etudiants inscrits en régime spécial d'études (RSE) : CT écrit 1h30 2ème session : Etudiants en régime normal d'études (RNE) ; CT écrit 1h30 Etudiants en régime spécial d'études (RSE) : CT écrit 1h30 * CC oral : évaluation orale nécessaire lors de la mise en place de l'activité à partir d'un album devant le groupe avec choix didactiques et consignes dans la langue cible (cf description & objectifs 2 et 3)	16	Mme Anne-Cécile ALZY	LUNDI 10h30 - 12h00 demande salle S110/S111 ou S113 UFR ST